

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18912 - 73ÈME ANNÉE

La lutte contre la pauvreté n'est pas une priorité à La Réunion

Quand la pauvreté tue

La mort dans la quasi-indifférence d'une personne sans domicile fixe à Saint-Denis rappelle que le système en place à La Réunion est incapable de faire reculer la pauvreté. Les conséquences sont tragiques. La lutte contre la pauvreté est la première priorité des Objectifs de développement durable adoptés en 2015 par les membres de l'ONU, ce n'en est pas une à La Réunion.

En 2015, les États du monde ont adopté les Objectifs de développement durable. Ces objectifs doivent être atteints en 2030. Le premier est « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Dans le rapport 2017 sur l'état d'avancement de ces objectifs, l'ONU écrit ceci au sujet de la réduction de la pauvreté :

« En 2013, on estimait que 767 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté, contre 1,7 milliard en 1999. Cela représente une réduction du taux mondial d'extrême pauvreté, qui est passé de 28 % en 1999 à 11 % en 2013.

En 2016, dans le monde, un peu moins de 10 % des travailleurs vivaient, avec leur famille, avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour. Les conditions de vie des jeunes travailleurs étaient beaucoup plus précaires : 9 % des travailleurs adultes et leur famille vivaient dans l'extrême pauvreté, contre 15 % des jeunes travailleurs.

En 2016, seulement 22 % des chômeurs dans le monde recevaient une allocation chômage, 28 % des personnes gravement handicapées une pension d'invalidité, 35 % des enfants des allocations familiales, 41 % des femmes qui avaient eu un enfant des prestations de maternité, et 68 % des personnes ayant atteint l'âge de la retraite une pension.

Les pertes économiques dues à des catastrophes naturelles atteignent maintenant une moyenne de 250 à 300 milliards de dollars par an, et

les petits pays vulnérables sont touchés de manière disproportionnée. »

Nécessité de lutter

Ces données diffusées par l'ONU ont un sens particulier à La Réunion. Dans notre île, plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette proportion ne change pas alors que dans le monde, elle a été diminuée de moitié. Les progrès ont été réalisés dans des pays en développement, qui ne disposent pas d'autant de moyens que les anciennes puissances coloniales comme la France. Ils démontrent que quand la volonté politique place la lutte contre la pauvreté comme une priorité, alors des résultats positifs peuvent être obtenus.

C'est ce que rappelle la comparaison des taux d'indemnisation des chômeurs. En mai 2015, Sur 135.000 personnes inscrites à Pôle emploi déclarant avoir été privés de travail pendant au moins le mois précédent, près de 60.000 étaient indemnisées. Cela représente 44 %. C'est un taux représentant le double de la moyenne mondiale, et c'est la conséquence des luttes qui ont été menées pour que l'égalité sociale s'applique à La Réunion. En effet, avant que cette égalité sociale soit obtenue, l'indemnisation du chômage n'était pas garantie pour les travailleurs privés d'emploi même s'ils répondaient aux critères ouvrant ce droit en France.

Mort dans la quasi-indifférence

La bataille pour l'égalité sociale a permis aux plus pauvres d'avoir le droit à un revenu minimum. Mais il est bien insuffisant pour survivre, et certaines personnes renoncent à ce revenu minimum pour pouvoir léguer leurs biens à leurs héritiers. Le retard pris par la lutte contre la pauvreté à La Réunion peut provoquer des drames. La presse d'hier relatait le décès d'une personne sans domicile fixe dans le quartier de La Rivière à Saint-Denis. L'homme est mort dans la quasi-indifférence dans un abri de fortune. Ce sont deux personnes qui l'ont découvert. Deux personnes qui agissent bénévolement contre la pauvreté en allant à la rencontre des abandonnés. Elles déplorent la difficulté d'accéder aux soins pour ces personnes qui sont mises à l'écart de la société.

En cette période cyclonique, des Réunionnais survivent sous des ponts, d'autres dans des maisons à l'abandon, car ils n'ont pas les moyens de se payer un toit. Cette pauvreté ne peut avoir que des conséquences dramatiques. Mais le système qui prévaut à La Réunion est bien incapable de régler ce problème. Pour que la lutte contre la pauvreté soit une priorité, une autre politique est nécessaire.

M.M.

Appel à la grève

Mobilisation contre le plan de suppressions de poste au CHU

Du côté des médecins du CHU et des maires du Sud, c'est l'appel à la mobilisation contre le plan de suppression de plus de 150 postes que la direction de l'établissement compte présenter demain à Paris pour obtenir une subvention de 50 millions d'euros. Le syndicat FAFPH rappelle la responsabilité de la direction dans le déficit de 110 millions d'euros, tandis qu'André Thien Ah-Koon refuse « un CHU au rabais ».

Demain, la direction du CHU de La Réunion présentera devant le Comité pour performance et la modernisation (COPERMO) une demande de subvention de 50 millions d'euros. Cette demande s'appuie sur un plan de réduction des coûts qui prévoit notamment plus de 150 suppression de postes.

Pour la Fédération autonome de la fonction publique hospitalière de La Réunion (FAFPH), la responsabilité de la direction est engagée.

« Notre syndicat met en cause l'ancienne et l'actuelle direction dans le déficit cumulé (2012-2017) du CHU de La Réunion de 110 millions d'euros dont au moins 70 millions au titre des seuls exercices 2016 et 2017, alors que l'Etat a accordé une aide exceptionnelle de 14 millions d'euros en 2017. Contrairement à ce que certains prétendent, le déficit de notre CHU ne ressemble pas à celui des déficits des autres CHU français ; il s'est construit très rapidement en 5 ans, la situation financière du CHU étant excédentaire fin 2011. Banaliser ce déficit de 110 millions d'euros au CHU de La Réunion pour dédouaner la Direction en charge de sa gouvernance est inconscient et hypothèque l'avenir de son redressement. »

Les médecins du CHU contre le « plan Challenge »

Le FAFPH s'appuie sur le premier rapport de l'IGAS et des extraits du second parus dans la presse qui mettent en évidence « une augmentation rapide de la masse salariale non justifiée, des erreurs de gestion sur les bâtiments à construire, des prises de risque juridiques inconsidérées, ou encore des primes indues, des postes de contractuels très avantageux pour certains... »

Le syndicat souligne aussi que la Commission médicale d'établissement s'est prononcée à une large majorité des suffrages exprimés contre le plan de la direction (15 voix contre et 4 voix pour, les autres médecins présents se sont abstenus). Autrement dit, la CME a voté contre le « plan Challenge », du nom du directeur actuel et ancien directeur adjoint du CHU de La Réunion.

Et de conclure : « Vu la crise sévère que le CHU de La Réunion traverse en ce moment, tant sur le plan financier que managérial, il était important que notre syndicat, qui regroupe tous les corps de métiers de l'hôpital

public et défend l'offre de soins publique à La Réunion, rétablisse la vérité quant au vote officiel de la CME du 19 janvier 2018 sur le PRE décidé arbitrairement par la direction actuelle du CHU. »

Les maires du Sud contre un « scénario catastrophe »

Pour sa part, mandaté par les maires du Sud pour défendre le CHU, André Thien Ah-Koon a adressé un courrier au Premier ministre. Dans un communiqué diffusé hier, il souligne que le plan de la direction adressé au COPERMO « comporte également la suppression d'une centaine de lits et la suppression de 155 postes sur 5 ans. C'est le scénario d'un CHU au rabais qui se dessine. Comment garantir à une population dont les besoins sont croissants une offre de soins de qualité si on diminue les moyens alors que ceux-ci sont déjà insuffisants ? La saturation du service des urgences à l'hôpital de Saint-Pierre est particulièrement révélatrice du manque de locaux et de personnel. Les syndicats ont déposé un préavis de grève pour le 30 janvier prochain. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour refuser tout scénario catastrophe et pour obtenir de l'Etat des moyens à la hauteur d'un véritable CHU, capable de répondre aux besoins sanitaires de la population réunionnaise et de rayonner dans l'océan indien. »

Et de conclure : « La Réunion mérite un véritable CHU. L'Etat doit lui donner des moyens à la hauteur des besoins. Certes, des efforts de gestion peuvent et doivent être faits mais en aucun cas l'offre de soins doit être réduite. Le déficit du CHU Réunion-Mayotte doit être relativisé au regard tant de sa situation spécifique (surcoûts, progression démographique) que de la situation déficitaire de nombreux autres CHU en métropole. La question posée au gouvernement est celle de la priorité à accorder au service public de la santé. »

Edito

Gagner la lutte contre la corruption : une exigence pour faire exister la démocratie

Les dirigeants du continent africains sont actuellement réunis en Ethiopie afin de participer au sommet de l'Union africaine. L'extrait d'un communiqué présente le thème principal :

« Gagner la lutte contre la corruption : un chemin durable vers la transformation de l'Afrique ». C'est le thème du 30e sommet de l'Union Africaine qui a débuté à Addis Abéba, ce 28 janvier, lequel sera d'ailleurs le thème majeur de l'UA durant cette année 2018. Les travaux, qui se tiennent à l'auditorium Nelson Mandela, sont présidés par le Chef de l'Etat du Rwanda, Paul Kagame, désigné par ses pairs en juillet 2017, celui qui, par ailleurs, a dirigé les travaux de la commission en charge des réformes des institutionnelles et financières de l'UA.

Sur la lutte contre la corruption, thème majeur du sommet, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a déclaré que « chaque année, la corruption entraîne un manque à gagner de 50 milliards dollars pour tous les Etats. Elle constitue un frein au développement, et une source de conflits sociaux et d'instabilité politique. L'année 2018 sera celle du renforcement de l'action des Etats africains, sur la base de la Convention sur la prévention et la lutte contre la corruption, signée en 2003. »

La Réunion n'est pas épargnée par ce phénomène qui est favorisé par la persistance depuis des décennies de la crise. En effet, à chaque élection, des candidats peu scrupuleux n'hésitent pas à promettre des emplois financés par l'ar-

gent public en cas de résultat favorable. Fréquentes sont les accusations de distribution d'enveloppes contenant de l'argent à quelques jours d'un scrutin.

D'autres utilisent des moyens plus subtils pour obtenir le soutien des électeurs, en utilisant l'argent public pour financer des réductions sur des produits de consommation plutôt qu'en utilisant ces fonds pour investir et créer des emplois.

Cela n'est pas sans conséquence sur la vie démocratique. Une étude de l'INSEE indique qu'en 2017, un électeur sur quatre s'est déplacé pour participer aux différents scrutins : présidentielle et législatives. Ce rejet du système électoral a plusieurs raisons. Il correspond au fait que malgré la succession des élections, la situation des plus démunis ne change pas. Mais cela constitue aussi un message de défiance à un système qui n'arrive pas à extirper la corruption des campagnes électorales.

Gagner la lutte contre la corruption, c'est aussi un chemin durable vers la transformation de La Réunion. Car c'est ce qui permettra aux électeurs de s'exprimer sans pression, et fera donc de toutes les élections à La Réunion un exercice véritablement démocratique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Après Ava et Berguitta, attention Cébile !

Au lendemain du passage de la tempête Berguitta, et devant les importants dégâts qu'elle a causés, beaucoup de choses ont été dites et des solutions avancées par les Autorités (Etat et Collectivités) pour prévenir ce genre de catastrophe. Sauf que causer, c'est une chose, et agir, c'en est une autre. Et puis, comme dit souvent le créole « La lang na poin lo zo ».

Pour preuve, Il n'est nul besoin d'être ingénieur pour savoir que des caniveaux non curés, colonisés par de la végétation sauvage et jonchés de détritrus divers, sont - en cas de pluies diluviennes - les causes premières d'inondation des rues et chemins et des habitations riveraines. Or, actuellement, et plusieurs jours après les passages d'Ava et de Berguitta, chacune et chacun d'entre nous peut faire le constat, toutes nos communes ou presque - sont envahies par des herbes épaisses et hautes parfois plus d'un mètre, elles investissent et obstruent les caniveaux, empêchant l'évacuation normale des eaux pluviales. D'où les inondations assurées en cas de fortes pluies.

Certaines zones relèvent de la compétence des Communes, d'autres de celle du Département ou de la Région. Qu'attendent les collectivités concernées pour inter-



venir ? Comme me le faisait remarquer récemment un habitant de Saint-André, « Zélvèr na pi bézoin asté zaliman, lo zèrb nana, na tro pou angrèss la popilasion zanimo la Réyunion ». Et, il n'a pas tort.

En tout cas, force est de constater que nos autorités ne se pressent pas pour tirer sérieusement les le-

çons des évènements passés. Peut-être, attendent-elles le passage du cyclone intense Cébile qui rôde dans les parages. Kit tamèr !

Paul Dennemont

Grève Nationale dans les EHPAD : soutien de la CGTR-Sud

« La CGTR Région Sud soutient le mouvement de grève nationale dans les EHPAD. Les problèmes, les revendications posées au niveau national par l'inter-syndicale sont les mêmes ici à La Réunion.

Nous appelons l'ensemble des salariés des EHPAD à débattre, se mobiliser selon les modalités décider collectivement par le personnel.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde aux revendications du personnel.

Pour la CGTR Région Sud
Max Banon »

Nos peines

Stéphane Fruteau nous a quittés, à l'âge de 19 ans

Nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès accidentel du jeune Stéphane Fruteau, survenu à Saint-Denis dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Stéphane n'avait que 19 ans. Il poursuivait ses études de géomètre au lycée Jean Hinglo. Il était le fils de notre camarade et ami Bertrand Fruteau, très durement frappé par ce malheur.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 25 janvier, l'inhumation a eu lieu au cimetière paysager du Port.

Tous les camarades de la section communiste du Port, ainsi que les très nombreux amis de cette famille éprouvée, sont de tout cœur en sympathie avec Bertrand, son épouse Josiane, son fils Thomas, et tous leurs proches. A ces condoléances attristées se joint la rédaction de "Témoignages".

La section communiste du Port

Sommet de l'Union africaine

La FAO appelle à renouveler les efforts en faveur de l'éradication de la faim en Afrique

Le Directeur général de la FAO conseille d'aller de l'avant en vue de parvenir à un monde sans faim.

« Les initiatives visant à lutter contre la faim en Afrique doivent être développées et approfondies afin de remettre le continent sur la bonne voie en vue de lutter contre le fléau de la sous-alimentation », a déclaré dimanche José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, aux Chefs d'État et de gouvernement présents pour le Sommet de l'Union africaine (UA).

Atteindre l'objectif Faim Zéro de notre vivant est toujours possible. Cela impliquera de redoubler d'efforts, de renouveler l'engagement politique et de prendre des actions concrètes, en temps opportun, comme cela n'a jamais été le cas auparavant», a indiqué José Graziano da Silva, Directeur de la FAO.

Le Directeur de la FAO s'exprimait à l'occasion d'un événement de haut niveau qui se tenait à Addis Abeba et dont l'objectif était de revoir et de renouveler le partenariat de 2013 – entre l'UA, la FAO et l'Institut Lula – visant à mettre un terme à la faim et à la malnutrition.

Les progrès dans ce sens ne sont pourtant pas sur la bonne voie et le rapport de la FAO sur la Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, publié l'année dernière, révélait que les conflits civils et un climat défavorable avaient conduit à une hausse du nombre de personnes souffrant de la faim.

« Ce changement après plusieurs décennies de progrès dans la lutte contre la faim est «extrêmement inquiétant » mais le cas du Brésil où la prise d'actions concertées afin de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de la faim prouve qu'avec de la conviction, des progrès peuvent être réalisés rapidement », a souligné José Graziano da Silva.

« Nous sommes face à un nouveau cas de figure, prometteur et porteur d'optimisme », a-t-il indiqué, évoquant le travail d'Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, en faveur de la paix, les premiers versements du nouveau Fonds vert pour le climat - destinés à aider les pays les plus affectés par le changement climatique - et les signes d'une amélioration de l'économie mondiale.

« La majorité des personnes sous-alimentées vit dans des pays affectés par un conflit. Les souffrances liées à la faim sont presque deux fois plus importantes dans des pays touchés par un conflit avec une crise qui perdure. Il est essentiel que les gouvernements, l'Union africaine et les Nations Unies renforcent leur engagement afin de promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement durable », a indiqué José Graziano da Silva.

pants se sont mis d'accord sur un communiqué conjoint comprenant notamment un plan d'action en 11 points à l'attention des États membres de l'UA pour renouveler leur engagement en faveur de l'éradication de la faim en Afrique d'ici 2025. Il est notamment question d'investir dans l'agriculture durable et les programmes de protection sociale.

Investir dans le développement agricole est « la manière la plus efficace de créer des opportunités pour les familles, en générant des revenus et en améliorant la nutrition en Afrique », a-t-il indiqué.

« Consolider les programmes de protection sociale, en particulier dans les zones rurales où vivent la majorité des personnes pauvres et où les systèmes formels de sécurité sociale n'existent pas, est d'autant plus crucial», a-t-il précisé, insistant sur le fait que de tels programmes pouvaient être associés à d'autres investissements productifs afin de créer des cercles vertueux de développement local » qui bénéficieraient aux communautés vulnérables. « Acheter de la nourriture aux agriculteurs familiaux est une façon de faire qui a bien fonctionné dans de nombreuses régions du monde », a-t-il fait remarquer.

Guerres et changement climatique

En route vers le nouveau

A l'issue de la réunion, les partici-

In kozman pou la rout

« Moun anlèr i viv atèr, moun atèr i viv anlèr »

Tout demoun, isi La Réunion, i rèv viv dann bann kaz atèr. Solman sak lé domaj koméla, na pi la plas pou toulmoun viv dann vila. An touléka, lo tiktak lojman lé pa roganizé pou trap in bit konmsa. Oplis i sava, oplis i fo an avoir lo voul an kantité pou rèss dann in kaz atèr. Pli pir, sak néna la tèr i pé konstrui dsi, i profèr vann z'ot ténin pars i pé gingn in bon moné èk sa... Désèrtin i di, si i kontinyé konmsa nora pi sak i apèl lo miksité sosyal, donk nora in sort l'apartèd é lo l'apartèd, sanm pou moin, i tourn lo do avèk l'égalité. Sé kant mèm in n'afèr dann in péi konm la note lé san pour san pou lo l'égalité sosyal. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In drol dé kontra rant bann konpagni dolo épi bann kliyan !

Mi pans, konm moin zot lé aboné avèk in konpagni d'lo : ni doi pèye nout faktir épi la konpagni i doi donn anou d'lo, sirtou konm i di dolo potab. Dolo pa potab ? Kite. Shakinn, nou konm la konpagni, néna son zobligasyon résiprok donk inn par raport l'ot.

Mé a bien kalkilé néna, konm i di, in partaz lo rol la pa si égal ké sa rant bann konpagni é nou, lo bann kliyan. Ni pé anparl in bonpé lo poin, mé mi pans sré tro long pou mon pti modékri. Ni pé oir aerienk in poin : lo potab.

Si zot néna famiy Sintandré é si zot i rann banna vizite in pé souvan, mèm rant rant zot va oir la kaz banna – pa dann tout kartyé, mé kant mèm dann désèrtin-bann gro bonbone dolo avèk sak banna i apèl lo fontène. Zot va konprann tout suit la kaz banna i boir pa d'lo robiné. Par raport kosa ? Par raport dolo robiné lé pa potab. Poitan dann kontra lé marké lo lo i doizète potab. Sa la pa in kou d'kanif dann kontra maryaz sa ?

Pli pir, kan néna mové tan, lo robiné lé konm k'i diré koloré-koulèr pisa si zot i vé ! - é demoun i gingn pa l'anvi bross z'ot dan avèk sa. Mèm lav z'ot linz, épi kui manzé. Sa i fé pans amoin in zour mésyé Virapoullé l'avé di Sintandré i gingn done dolo lo Por. Rozman pou bann portoi li la pa fé ! Rozman bann portoi la débrouye azot par zot mèm pars sansa zot, noré té pri dan la kol konm demoun Sintandré lé pri zordi.

Sorman, mèm l'androi lo lé sal, mèm l'androi néna koupir par dsi koupir, sa i anpèsh pa bann konpagni grosi z'ot pla an vandan a nou in produi k'lé a nou. Si sa i apèl pa anbète bann rényoné, mi oi pa koman sa i apèl. An touléka, ala i drol kontra rant bann konpagni dolo épi nou lo bann kliyan.

Justin